

Des sujets de compréhension pour... éviter la fraude



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3870 - Ven. 13 - Sam. 14 mai 2016 - Prix : 10 DA

Bedoui est formel :

Pas de concession de plages au privé

Page 4

Vaste campagne pour réussir l'emprunt obligataire

Benkhalfa : «La situation financière n'a pas atteint la zone rouge»

Page 3

Coup d'Etat contre Rousseff

Par Mohamed Habili

Dilma Rousseff, la présidente brésilienne suspendue de ses fonctions, et mise en accusation par le Sénat transformé pour la circonstance en haute cour de justice, aura connu les pires choses dans la vie : la prison et la torture au temps de la dictature militaire, puis la maladie dans ce qu'elle a de plus terrible, et maintenant l'impeachment, dont elle vient de dire que c'est la pire chose qu'elle ait enduré jusque-là. A l'âge de 68 ans, elle entame son combat politique le plus dur, sans doute le plus pénible parce que sa propre personne est directement concernée, encore que ses tenants et aboutissants dépassent de loin celle-ci. Mais si elle est suspendue, elle n'est pas tombée pour autant. Elle restera la présidente du Brésil aussi longtemps qu'elle n'est pas condamnée pour le chef dont elle est accusée. Ce qui lui est reproché, ce n'est pas d'être impliquée dans une affaire de corruption, ni d'avoir commis un quelconque abus de pouvoir, mais d'avoir camouflé un déficit budgétaire en recourant à un artifice de comptabilité. Faute bénigne que bien des présidents avant elle, et d'abord son prédécesseur, avaient commise, mais qui n'avait valu à personne d'entre eux d'être mis en accusation. «J'ai pu commettre des fautes, je n'ai pas commis des crimes», a-t-elle dit sitôt connu le résultat du vote des sénateurs. La plupart de ceux qui ont mené la fronde, ou plus exactement le coup d'Etat contre elle sont pour ce qui les concerne impliqués dans des affaires de corruption avérée.

Suite en page 3

AADL2

Tebboune annonce une hausse des prix des logements



Épargné jusqu'ici par la crise financière qui affecte le pays, le secteur de l'Habitat subit à son tour des coupes dans les dépenses d'investissements publics. Désormais, les souscripteurs au programme de logements AADL 2 devront payer plus cher leurs logements.

Page 2

Pétrole

Le marché pourrait devenir déficitaire en 2017, selon l'Opep

Page 5

17^e Festival européen en Algérie /Nouvelle voix du fado

Claudia Madur enchante le public

Page 13

AADL2

Tebboune annonce une hausse des prix des logements

■ Épargné jusqu'ici par la crise financière qui affecte le pays, le secteur de l'Habitat subit à son tour des coupes dans les dépenses d'investissements publics. Désormais, les souscripteurs au programme de logements AADL 2 devront payer plus cher leurs logements.

Par Meriem Benchaoua

L'une des raisons poussant à la hausse est la chute du prix du baril de pétrole qui entraîne ainsi un recul dans les ressources publiques. Les autres sont liées notamment à la rareté du foncier urbanisable et à la spéculation sur le marché des matériaux de construction. A cet effet, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué jeudi à Alger qu'il a été décidé d'augmenter les prix de vente de logements destinés aux souscripteurs du programme AADL 2 soulignant que l'augmentation atteindra 20%, tout au plus, du coût initial. Les prix des logements AADL connaîtront une augmentation raisonnable, a soutenu le ministre dans des déclarations à la presse en marge d'une séance du Conseil de la nation dédiée aux questions orales précisant que le taux d'augmentation «encore à l'étude avec le ministère des Finances ne dépassera pas les 20%» du coût initial. Cette augmentation sera appliquée par une hausse du montant des versements mensuels après réception du logement, la valeur des tranches à payer avant la remise des clés reste inchangée, a-t-il assuré. Le prix des logements AADL est estimé actuellement à 2,1 millions de dinars pour les appartements de types F3 et à 2,7 mil-



lions de DA pour les F4. «Rien ne justifie le maintien des prix actuels alors que le coût de réalisation a fortement augmenté», a-t-il estimé assurant que les souscripteurs des programmes 2000 et 2001 n'étaient nullement concernés par cette augmentation. «Notre engagement à appliquer le programme du président de la République ne nous permet pas de nous arrêter devant des entraves financières», a-t-il encore argué. Concernant les versements mensuels, le ministre a

expliqué qu'ils seront comptabilisés sur la base du nombre d'années de paiement retenues par le postulant faisant état de la possibilité pour ce dernier de payer l'intégralité du prix du logement et d'obtenir l'acte directement. Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation sur la cession des logements sociaux, le ministre a fait savoir qu'il a été décidé de régulariser la situation des occupants de logements qui ont bénéficié du désistement d'un proche bien

que la loi n'autorise pas une telle démarche.

La cession lancée en 2013 connaît des lenteurs

Selon les chiffres avancés par le ministre, seules 156 000 unités sur un ensemble de 571 000 logements sociaux distribués avant janvier 2004 ont été cédées. En dépit de mesures adoptées pour éliminer les entraves administratives, l'opéra-

tion avance à un rythme lent, raison pour laquelle le gouvernement a entrepris de régulariser la situation des logements sociaux vendus ou loués contrairement à la loi. Les résultats de l'enquête préliminaire font état de près de 140 000 logements à travers le territoire national occupés par des personnes autres que les bénéficiaires initiaux, a poursuivi le ministre pour qui ce chiffre peut atteindre les 250 000 unités. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a mis en place une cellule composée des représentants des ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et des Finances. Cette cellule a autorisé la régularisation des cas de désistement, par les bénéficiaires initiaux au profit d'un des membres de la grande famille, selon les propos du ministre qui a ajouté que les autres cas n'ont pas encore été tranchés. A propos du retard dans le paiement des redevances des entreprises de réalisation, M. Tebboune a fait savoir que le problème était dû aux procédures relatives aux crédits. à l'issue de deux rencontres de coordination avec le ministère des Finances et le directeur de cabinet du Premier ministre, l'entrave financière a été levée et nous avons reçu, il y a quatre jours, la première partie des financements, la deuxième suivra très prochainement, a-t-il dit. M. B.

Examen du baccalauréat

Des sujets de compréhension pour... éviter la fraude

A l'heure des smartphones et des montres connectées, la triche aux examens est de plus en plus difficile à éviter. Conscient de la gravité de cette pratique, le département de Benghebrat a donc décidé de prendre la situation en main en préconisant, à partir de l'année prochaine, d'élaborer des sujets du baccalauréat en se basant sur la compréhension et se détacher de l'approche de l'apprentissage pour que les risques de fraude soient réduits. La première responsable du secteur de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, décide d'intensifier la lutte contre la fraude aux examens, après que plusieurs épreuves récentes ont été marquées par la triche. Elle pense trouver le moyen pour mieux sécuriser les épreuves et lutter contre la fraude, notamment liée aux nouvelles technologies. Selon la ministre, la qualité des sujets du Bac est le meilleur moyen de combattre la fraude. La ministre affirme que son département œuvrera progressivement à se détacher de l'approche par l'apprentissage dans l'élaboration des sujets du baccalauréat et à se baser sur la compréhension des matières scientifiques et sur les valeurs morales dans la formation des encadreurs et des élèves et ce, à partir de la prochaine rentrée scolaire. Pour le baccalauréat 2016, Benghebrat affirme qu'elle maintien-

dra les mêmes dispositions que l'année dernière, soulignant que le candidat aura deux choix comme par le passé. Cette année, les épreuves débuteront à 8h30mn au lieu de 8h et les élèves retardataires ne seront pas acceptés afin d'éviter la fraude. Elle explique, par ailleurs, que durant l'examen du Bac 2015, il n'y a pas eu de fuite des sujets, ce qui démontre, soutient-elle, le professionnalisme de l'Onec. Afin d'examiner les détails techniques liés aux examens officiels, notamment le baccalauréat, la ministre informe que son département se réunira demain avec les ministères de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, et de la Défense nationale représentée par la Gendarmerie nationale. Après avoir indiqué qu'elle a récemment rencontré des candidats au Bac exclus pour fraude, Benghebrat rappelle que la sanction prévue pour cette année consistera en l'exclusion pour une durée de cinq ans de tout candidat en possession d'un téléphone portable. «Même s'il ne l'utilise pas, cela représente une tentative de fraude», fera-t-elle remarquer, avant d'appeler à la conjugaison des efforts de tous pour assurer le succès de cette campagne de sensibilisation. Elle souhaite, cependant, que ces derniers «servent d'exemple» aux autres élèves et puissent prendre part à la campagne de



sensibilisation pour déplorer avoir raté l'opportunité de passer leur Bac. D'autre part et en vue d'éviter toute erreur dans les sujets, la ministre de l'Education nationale a souligné la création de deux commissions au niveau de l'Office national des examens et concours (Onec) chargées, à travers un travail distinct, de l'amélioration du contenu des sujets.

Concernant l'examen de fin de cycle primaire, elle précise que les élèves passeront leur examen dans leurs établissements scolaires respectifs, ajoutant avoir adopté «une méthode psychologique dif-

férente que celle du baccalauréat afin de veiller à l'état psychologique des jeunes élèves».

Du 29 mai au 2 juin prochains, 818 515 élèves se présentent à l'examen du Bac dont 549 593 scolarisés et 268 925 candidats libres avec un taux de 67% de filles.

Par ailleurs, Benghebrat a affirmé que la correction des copies de l'examen écrit du concours de recrutement des enseignants était prévue début juin prochain, soit juste après les examens officiels.

Louiza Ait Ramdane

Vaste campagne pour réussir l'emprunt obligataire

Benkhalfa : «La situation financière n'a pas atteint la zone rouge»

■ Lancé le 17 avril dernier, pour une durée de six mois, l'emprunt obligataire est présenté comme une des alternatives au recours à l'endettement extérieur pour faire face au déficit budgétaire que connaît l'Algérie mais sa réussite n'est pas encore acquise.

Par Nacera Chennafi

Face à cette situation, le ministre des Finances, **Abderrahmane Benkhalfa**, est décidé à mener sa propre campagne pour convaincre de l'emprunt obligataire notamment après la publication des chiffres alarmants sur la situation financière du pays. Après sa visite dans la wilaya de Béjaïa, il était jeudi à Tlemcen. Lors d'une rencontre regroupant les responsables des banques, de la direction des impôts et des opérateurs économiques locaux, le premier argentier du pays ne cache pas son inquiétude par rapport au déficit du Trésor qui s'est creusé durant les deux premiers mois de l'année 2016. Un déficit qui a atteint près de 1 404 milliards de dinars contre près de 413 milliards de dinars en 2015, soit une hausse de 240%. Le ministre a expliqué que cette hausse du déficit a été engendrée par le parachèvement de l'exécution des investissements relevant des programmes de 2014 et de 2015.

Dans ce contexte, Benkhalfa a appelé les opérateurs économiques, les commerçants et les épargnants locaux à adhérer à l'emprunt obligataire, levé récemment en Algérie. Dans son réquisitoire, le ministre a défendu que l'emprunt obligataire «n'est pas une fin, mais un moyen pour attirer des milliards de dinars, qui sont hors des banques, pour les employer dans l'édification de l'économie nationale au lieu de recourir à l'endettement extérieur». Il a affirmé que ce mécanisme est une «bonne chose» car les gains seront répartis entre l'Etat, qui peut édifier un nouveau mode de financement de la croissance



économique, et les citoyens. Le ministre a ajouté que cette opération, visant à mobiliser toutes les ressources financières nationales, permettra aussi de rétablir la confiance entre le citoyen et les institutions financières nationales et de réduire les procédures administratives. La question de haram et de hallal angoisse aussi le ministre en déclarant qu'il ne s'agit pas de blanchiment d'argent et que la politique pratiquée par son ministère n'est pas haram.

Après avoir rappelé les résultats du programme de transfert des fonds du marché parallèle aux banques, connu sous le nom du programme de conformité fiscale volontaire, Benkhalfa a expliqué que la politique financière de l'Algérie repose, en matière fiscale, sur le recouvre-

ment comme facteur principal de la direction des impôts et non pas sur le contrôle, la répression et les rapports conflictuels.

Toutefois, le ministre a tenté de rassurer en affirmant que la situation financière du pays, affectée par la chute des prix du pétrole, «n'a pas atteint la zone rouge», grâce à la politique prospective adoptée par l'Etat sous la direction du président Bouteflika, qui a permis de se débarrasser de la dette extérieure et d'aller vers l'exploitation de l'épargne nationale ayant dépassé 8 000 milliards DA.

Pour sa part, le P-DG de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance Rachid Metref est aussi en campagne pour la réussite de la souscription à l'emprunt obligataire estimant que celle-ci est «un devoir national et

un investissement à long terme». En visite à Sétif, M. Metref a indiqué qu'il reste encore 5 mois même si on a réalisé plus de 20 milliards DA de recettes avec plus de 75 000 titres vendus.

De son côté, le Centre national du registre du commerce (CNRC) a souscrit mercredi à l'emprunt national pour la croissance économique pour un montant de 8,5 milliards (mds) de DA auprès de la Banque nationale d'Algérie. M. Aboud a avancé que les fonds collectés au niveau de la BNA banque dans le cadre de l'emprunt d'Etat «s'approche déjà des 20 mds de DA» et que ce montant atteindrait même les 40 mds de DA bientôt si l'on prend en considération les promesses de souscription.

N. C.

Grève des conducteurs de train Des pertes de 80%

du chiffre d'affaires quotidien de la SNTF

La grève des conducteurs de train, observée depuis cinq jours, a causé des pertes de 80% du chiffre d'affaires quotidien de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), a-t-on appris auprès de cette société. Le débrayage des conducteurs de train, entamé depuis jeudi dernier à Alger, Oran et Constantine a causé des pertes à la SNTF estimées à 80% du chiffre d'affaires quotidien de la société, a indiqué à l'APS le directeur de l'inspection technique de la SNTF, Abdelmalek Hamzaoui. Malgré une reprise partielle du trafic sur les lignes de la banlieue d'Alger dans le cadre du service

minimum assuré, le trafic ferroviaire reste quasiment paralysé suscitant un mécontentement général chez les clients de la SNTF qui ont été obligés de recourir aux autres moyens de transport. Cette situation a permis aux clandestins de faire leurs choux gras en augmentant les tarifications de leurs services. Un citoyen a dû payer 2 200 DA au clandestin pour une course de la gare Agha (Alger) à Boumerdès au premier jour du débrayage. Le trafic ferroviaire avait repris mardi sur les lignes de la banlieue Est (Alger-Thenia) et Ouest (Alger-El Afroun) après un arrêt total durant les journées de

dimanche et lundi. Selon M. Hamzaoui, le trafic est assuré à hauteur de 25% pour la ligne Alger-Thenia (10 voyages sur 50) et à hauteur de 20% pour la ligne Alger-El-Afroun (12 voyages sur 60). Il a ajouté que les grévistes sont toujours attachés à leurs revendications portant sur des garanties immédiates pour la révision de leur situation professionnelle. Des revendications auxquelles la direction ne peut pas répondre d'autant plus qu'il y a 36 sections professionnelles pour l'ensemble des travailleurs de la société. Il a également estimé que cette révision ne pourrait pas toucher une catégorie et

exclure une autre (les conducteurs), ajoutant que la société a chargé un bureau d'études de la question. Toutefois, le dialogue reste ouvert en vue de parvenir à une solution acceptée par toutes les parties et assurer la reprise du trafic dans les plus brefs délais et éviter ainsi d'autres pertes. Selon la Fédération nationale des cheminots (FNC), les grévistes réclament une augmentation de la prime de travail posté, l'indemnisation des heures travaillées durant les week-ends et les jours de fête, l'augmentation de la prime de travail de nuit et le reclassement.

Dalil H./APS

LA QUESTION DU JOUR

Coup d'Etat contre Rousseff

suite de la page Une

S'ils ne sont pas en prison, ou à tout le moins objets de poursuites judiciaires, c'est juste parce qu'ils jouissent de l'immunité parlementaire. Beaucoup d'entre eux se trouveront derrière les barreaux dès la fin de leurs mandats. Des corrompus qui sont parvenus à mettre en accusation quelqu'un qui ne l'est pas, et qui même pourront arriver à leurs fins en le destituant, ce n'est que dans un pays comme le Brésil que cela peut se produire. C'est là une tournure pour le moins singulière prise par la lutte de classes, qui fait rage au Brésil comme ailleurs en Amérique latine, en conséquence de la crise économique mondiale. Reste que cette destitution recherchée n'est pas encore obtenue, et que Dilma Rousseff n'est pas femme à s'avouer vaincue avant d'avoir livré bataille. Tout son parcours le prouve. Et elle ne se battra pas seule, mais entourée de son parti, et de tout ce que le Brésil compte de vrais démocrates. Ce n'est pas comme si elle s'était retrouvée dans une geôle avec le risque d'être à nouveau torturée et violée. Au cours des six mois qu'est susceptible de prendre le procès qui lui est désormais intenté, bien des protestations et des luttes, probablement aussi des affrontements, auront lieu qui pourront amener une majorité de sénateurs à changer d'optique, à faire marche arrière, à la déclarer non coupable. La destitution d'un chef d'Etat sous le misérable prétexte que les ennemis de classe de la présidente se sont trouvés ne peut pas ne pas donner lieu à une réaction massive des Brésiliens, et en particulier de ceux d'entre eux, et ils sont des millions, qui ont été sauvés de la misère par la politique du Parti des travailleurs au pouvoir ces dernières 13 années. Mais il n'y aura pas qu'eux à se mobiliser pour exiger l'arrêt de ce scandaleux procès, il y aura tous ceux qui au Brésil tiennent à ce que leur pays reste une démocratie. Or défendre cette dernière passe aujourd'hui par le soutien ferme à Dilma Rousseff victime d'un coup d'Etat mené par des politiciens corrompus pour nombre d'entre eux.

M. H.

Bedoui est formel :

Pas de concession de plages au privé

■ «Il vous est demandé de surseoir à toute procédure de concession de plages ou de portions de plage à des opérateurs privés, hormis celles accordées aux établissements hôteliers et complexes touristiques sur une superficie correspondant à celle de l'exploitation de l'établissement», lit-on dans une instruction du ministre adressée aux walis des 14 wilayas côtières.

Par Hasna C.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a instruit les premiers responsables des wilayas côtières, de surseoir, à l'occasion de la prochaine saison estivale, à toute procédure de concession de plages à des opérateurs privés. «Il vous est demandé de surseoir à toute procédure de concession de plages ou de portions de plages à des opérateurs privés, hormis celles accordées aux établissements hôteliers et complexes touristiques sur une superficie correspondant à celui de

l'exploitation de l'établissement», lit-on dans une instruction du ministre adressée aux walis des 14 wilayas côtières, relative au déroulement de la saison estivale 2016. Constatant des «défaillances et dépassement récurrents» lors de chaque saison estivale, notamment l'atteinte au droit du citoyen à un accès gratuit aux plages, le ministère précise, toutefois, qu'il est possible d'accorder aux opérateurs privés un droit temporaire d'occupation d'un local ou d'une superficie juste nécessaire pour le dépôt des équipements de plage (tables, chaises et parasols...). Les opérateurs privés auront aussi la possibilité de louer aux estivants sans leur donner la possibilité de les installer préalablement sur le rivage, explique le document. En ce qui concerne l'accessibilité aux plages et la gestion de leurs parkings et aires de stationnement, la commune peut procéder à la mise en adjudication de ces espaces avec valeurs locatives référentielles minimales fixées par les services des Domaines et ce, en fonction de la valeur locative réellement pratiquée dans le marché. Néanmoins, ces espaces doivent être délimités par la commune de



Ph/D. R.

manière visible avec des supports d'orientation adéquats, en affichant la tarification appliquée qui est fixée en commun accord avec l'opérateur dans le contrat de concession du droit de sta-

tionnement. Le ministre a indiqué, par ailleurs, que la gestion des autres prestations telles que les activités commerciales et lucratives, les spectacles payants, la gestion des douches et toilettes

publiques, peuvent faire l'objet d'autorisations temporaires d'exploitation, contre paiement de droits d'exploitation fixés par l'Assemblée populaire communale. H. C./APS

À partir de juin

Les Algériens établis à l'étranger pourront ouvrir des comptes en devises

Le lancement d'une opération permettant aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger d'ouvrir des comptes bancaires en devises est prévue en juin prochain, a annoncé, jeudi soir à Oran, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa. «Nous comptons lancer une nouvelle initiative à partir du mois de juin prochain permettant aux membres de la communauté algérienne non résidents dans leur pays d'origine d'ouvrir des comptes bancaires en devises», a déclaré le ministre,

en marge d'une visite d'inspection d'un nombre d'agences de banques publiques dans la wilaya. Cette mesure permet aux Algériens résidents à l'étranger de sécuriser leur argent dans leur pays, surtout que les mutations que connaissent différentes régions du monde peuvent contraindre à un retour au pays d'origine pour y résider, a-t-il expliqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre du développement de l'activité bancaire algérienne qui vise à multiplier le nombre des comptes courants de 7 à 17

millions, a ajouté le ministre. Par ailleurs, le ministre a mis en garde contre les conséquences de transfert d'argent vers des banques à l'étranger dont les difficultés de récupération de cet argent en cas de changement de lois (suspension des visas et autres contraintes). Présidant une rencontre au siège de la wilaya d'Oran en présence des opérateurs du secteur des finances, M. Benkhalfa a appelé à œuvrer suivant une approche d'innovation pour inciter les détenteurs de «fonds endormis» à les déposer

dans les banques. Il a insisté, dans ce sens, sur le rôle à jouer par les agents des guichets de banque pour sensibiliser les citoyens et gagner leur confiance pour réaliser cet objectif, ainsi que sur l'activation de l'esprit d'initiative chez les gestionnaires des agences bancaires. Le ministre a également abordé, lors de cette rencontre, l'emprunt obligataire et la politique de son secteur de mobiliser les ressources financières pour financer l'économie nationale.

Hafid C.

Présence de la femme dans la vie publique

Le système de quotas a ses «travers», selon le RCD

Le système de quotas pour faire émerger la femme dans la vie publique a ses «travers», a indiqué, vendredi à Alger, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbes, conviant les militantes de son parti à «investir le terrain des luttes quotidiennes». Intervenant à l'occasion des assises d'installation de l'aile féminine du parti, M. Belabbes a estimé qu'«une politique volontariste pour faire émerger la femme dans la vie publique a ses limites et les quotas ou la discrimination positive a aussi ses travers». Il a réitéré, à cette occasion, la position de son parti pour une «abrogation» du code

de la famille et son remplacement par des «lois civiles pour tous», notant que cette revendication constitue un «fondement du programme» du RCD. Les militantes du parti, a-t-il poursuivi, sont conviées à «investir, à leur manière, le terrain des luttes quotidiennes», car, a-t-il relevé, la femme «se doit de se projeter à assumer un rôle politique, social et économique au même titre que l'homme». M. Belabbes a plaidé, dans ce contexte, pour que le parti offre à ses militantes «un cadre d'émancipation et de promotion des compétences», d'où précisément, la mise en place de l'aile féminine, appelée selon lui, à «renforcer leur rôle au

sein de cette formation et à multiplier les facteurs d'une participation plus active à la vie et à la prise de décision politique». «C'est parce que les femmes sont marginalisées et exclues des centres de décision qu'elles sont plus vulnérables», a-t-il estimé, conviant les militantes du RCD à être «les porte-voix de celles qui ne peuvent pas parler aujourd'hui». «Même si les femmes se sont imposées dans plusieurs domaines de la vie publique, elles demeurent marginalisées, dans la mesure où elles ne représentent que 14,9% de la population active contre 66,2% pour les hommes», a-t-il observé, notant les proportions «encore plus

faibles» s'agissant de leur accès aux postes de décision et de la responsabilité politique. Faisant le bilan des avancées enregistrées ainsi que des défis à relever dans le domaine de la condition féminine, le président du RCD a déploré la «persistance des pratiques injustes à l'égard de cette frange de la population, notamment les violences qu'elles subissent aussi bien dans la société qu'au travail». Le combat des femmes «ne doit pas se limiter à une simple amélioration de leurs conditions, mais doit inclure la valorisation de leur contribution dans tous les aspects de la vie», a-t-il préconisé.

Hani Y.

Parti Taj La femme appelée à s'impliquer contre les idées qui la privent de ses droits

LE PRÉSIDENT du parti Tajamou Amel El Djazair "TAJ" Amar Ghoul a appelé vendredi à Alger, la femme algérienne à contribuer au renforcement de la place de l'Algérie sur les plans régional et international et à s'impliquer dans la lutte contre les idées destructrices qui nuisent à son image et la privent de ses droits. M. Ghoul a souligné lors de l'ouverture des travaux de "l'université de la femme" de TAJ que sa formation politique encourage la femme algérienne à contribuer au renforcement de la place de son pays sur les plans régional et international et à investir la scène politique, économique et sociale. Il a ajouté qu'en tant que pilier de la société et au regard des sacrifices qu'elle a consentis durant la guerre de libération, "la femme doit jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les idées destructrices et contre l'exclusion". M. Ghoul a rappelé "les acquis de la femme algérienne sous le règne du Président Abdelaziz Bouteflika qui lui a permis, a-t-il dit, de se placer dans tous les domaines y compris militaire". Le président de TAJ a indiqué que cette rencontre permettra à la femme de prétendre à une meilleure formation politique en prévision des prochaines échéances électorales. Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) Amar Saadani, l'ambassadeur de Palestine à Alger Louai Aissa ainsi que des représentantes de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) étaient présents à l'ouverture des travaux de cette rencontre.

Yanis B.

Pétrole

Le marché pourrait devenir déficitaire en 2017, selon l'Opep

■ Le marché pétrolier international pourrait afficher en 2017 un «déficit net» après plusieurs années d'excédent en raison d'une baisse de production des pays n'appartenant pas à l'Opep, a indiqué hier cette Organisation dans son rapport mensuel.

Par Samy O.

« Il y a des signes convergents de baisses de production des pays hors-Opep, qui devraient probablement retourner le marché et le placer en déficit net en 2017 », a estimé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Cette chute de production résulte notamment de la réduction des investissements dans plusieurs pays ces derniers mois, dans un contexte de prix bas. L'Opep note également des baisses substantielles de production en Colombie, au Mexique et au Kazakhstan, qui dans le cas de ces deux derniers pays «pourraient se poursuivre en 2017». Pour 2016 en revanche, l'Organisation basée à Vienne et qui pompe environ un tiers du brut mondial, entrevoit toujours une surproduction, ses prévisions de production et de consommation mondiales restant inchangées. Selon l'Opep, la demande moyenne doit toujours s'établir à 94,18 millions de barils par jour (mbj), pour une production non-Opep de 56,4 mbj. En pratique, cela signifie une surproduction d'environ 1 million de



PH. D. R.

barils quotidiens, l'Organisation ayant pompé quelque 32,44 mbj en avril après 32,25 mbj en mars, selon le rapport. «Fondamentalement, la surproduction demeure et la production reste élevée», relève l'Opep, même s'il y a des «signes selon lesquels la situation de surabondance persistante d'offre est susceptible de s'atténuer». D'ores et déjà, les cours ont rebondi de

40% depuis leur plus bas en janvier, «portés par la perspective d'une accélération d'une baisse de la production américaine de brut, un dollar faible, des interruptions de fournitures et des prévisions de forte baisse de la production hors-Opep», note le rapport. L'Opep refuse depuis plusieurs mois de réduire unilatéralement sa production, ce qui la conduirait à céder des parts

de marché. L'Arabie saoudite parie à l'inverse précisément sur une réduction de la concurrence de pays moins compétitifs à la faveur des prix bas. De fait, la production de l'Organisation qui compte 13 pays a tendance à augmenter, en raison notamment de la montée en puissance de l'Iran après la levée, en janvier, des sanctions internationales qui frappaient ce pays. Jeudi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait souligné dans son propre rapport que le marché était en voie de rééquilibrage, en raison d'une chute plus forte que prévu de la production hors-Opep.

Les prix en légère baisse

Les prix du pétrole ont légèrement reculé hier en cours d'échanges européens, après avoir signé jeudi à New York de nouveaux plus hauts depuis début novembre, sous l'effet d'un renforcement du dollar. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a perdu 68 cents à 47,40 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Dans les échanges

électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin a cédé 75 cents à 45,95 dollars. Après avoir signé jeudi une troisième séance consécutive de hausse, sous l'effet conjugué d'un rapport encourageant de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) et de craintes pour l'offre suscitées par des interruptions de production, notamment au Nigeria, les cours de brut reprenaient quelque peu leur souffle vendredi sur fond d'appréciation du dollar. «Le côté positif, c'est que les prix du pétrole deviennent de plus en plus résistants à tout ce que les marchés peuvent leur asséner alors qu'ils ont une nouvelle fois signé de nouveaux plus hauts annuels (jeudi) après que l'AIE a suggéré que le marché commençait à se rapprocher de l'équilibre», ont commenté des analystes. Le WTI a en effet grimpé jeudi jusqu'à 47,02 dollars le baril, un maximum depuis le 4 novembre 2015, tandis que le Brent s'est rapproché de ses plus hauts depuis début novembre atteints fin avril.

S. O./agences

Algérie-UE

Un financement de 6 millions d'euros pour la formation et l'emploi de jeunes

Un nouveau programme de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), avec un financement de 6 millions d'euros et destiné à soutenir l'emploi et la formation des jeunes, sera lancé d'ici à la fin de 2016, a annoncé jeudi à Alger, le Commissaire européen chargé de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn. L'objectif du nouveau programme, qui s'étale sur une période de 4 ans, est de «faciliter la formation des jeunes en recherche d'emploi», a précisé le Commissaire européen, à l'issue de ses entretiens avec le ministre du Travail, de l'Emploi et la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Pour soutenir les jeunes en question, il est nécessaire de mettre à leur

disposition des «mesures incitatives leur permettant la création de leurs propres entreprises, car au final, il n'y a que le secteur privé qui crée réellement de l'emploi», a-t-il préconisé. «Il est important que les investisseurs étrangers viennent en Algérie pour y installer leurs entreprises car ils y trouveraient une main-d'œuvre qualifiée», a par ailleurs, ajouté le Commissaire européen. M. Hahn a estimé qu'il est tout aussi «important» que les jeunes algériens qui sortent chaque année des établissements de formation professionnelle puissent être dotés des «compétences nécessaires» à l'accès au monde du travail. Il a enfin fait savoir que l'audience avec le ministre a constitué l'occasion de faire le point sur la coopéra-

tion entre l'Algérie et certains pays européens, dont la Belgique et la France, s'agissant des moyens et voies de «développement des capacités du pays dans le domaine du marché du travail», soulignant l'importance pour tout Etat de garantir l'employabilité des jeunes «afin d'assurer sa stabilité». L'entretien a permis d'évaluer la coopération Algérie-UE en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale, notamment l'expérience réalisée entre les deux parties en matière de formation et d'emploi, à travers le Programme d'appui au secteur de l'emploi en Algérie (PASEA), a déclaré, de son côté, M. El-Ghazi. Rappelant que le PASEA a pris fin le 31 mars 2016, il a relevé que celui-ci a fait bénéficier l'Algérie de «l'expérience euro-

péenne en matière de formation des cadres formateurs relevant des agences de l'emploi». De même que dans celui de «la modernisation de l'approche entre les employeurs et les demandeurs d'emploi ainsi que l'amélioration de la relation entre eux», a-t-il poursuivi. Il a relevé, en outre, que l'apport de l'UE a profité aussi aux entreprises économiques dans le sens de leur «dotation en cadres formateurs pour que le jeune formé soit directement orienté vers la productivité dans les domaines économique ou social». Les contacts entre l'UE et le département qu'il dirige «se poursuivront s'agissant de la formation et de l'emploi, afin de définir les projets à venir durant les quatre prochaines années», a conclu M. El-Ghazi. **Amel B.**

Emprunt obligataire

Benkhalfa appelle à une adhésion massive

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a appelé jeudi à Tlemcen les opérateurs économiques, les commerçants et les épargnants locaux à adhérer à l'emprunt obligataire, levé récemment en Algérie. L'emprunt obligataire «n'est pas une fin, mais un moyen pour attirer des milliards de dinars, qui sont hors des banques, pour les employer dans l'édification de l'économie nationale au lieu de recourir à l'endettement extérieur», a expliqué M. Benkhalfa lors d'une rencontre regroupant les respon-

sables des banques, de la direction des impôts et des opérateurs économiques locaux. Le ministre a affirmé que ce mécanisme est une «bonne chose» car les gains seront répartis entre l'Etat, qui peut édifier un nouveau mode de financement de la croissance économique, et les citoyens. Cette opération, visant à mobiliser toutes les ressources financières nationales, permettra aussi de rétablir la confiance entre le citoyen et les institutions financières nationales et de réduire les procédures administratives, a-t-il

ajouté. Après avoir rappelé les résultats du programme de transfert des fonds du marché parallèle aux banques, connu sous le nom du programme de conformité fiscale volontaire, M. Benkhalfa a expliqué que la politique financière de l'Algérie repose, en matière fiscale, sur le recouvrement comme facteur principal de la direction des impôts et non pas sur le contrôle, la répression et les rapports conflictuels. Il a affirmé que la situation financière du pays, affectée par la chute des prix du pétrole, «n'a pas atteint la

zone rouge», grâce à la politique prospective adoptée par l'Etat sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a permis de se débarrasser de la dette extérieure et d'aller vers l'exploitation de l'épargne nationale ayant dépassé 8 000 milliards DA. A propos de Tlemcen, qu'il a qualifié de wilaya leader en matière de ressources humaines et d'atouts naturels et industriels, le ministre a souligné qu'«elle n'a, toutefois, pas atteint le niveau requis en tant que pôle

économique à cause du faible volume des impôts sur bénéfices des sociétés (IBS)», estimant qu'elle «n'a pas réussi à commercialiser ses atouts touristiques». M. Benkhalfa a visité, dans la wilaya, un nombre d'agences bancaires et d'institutions financières, ainsi que la direction des impôts de Tlemcen où il s'est enquis des conditions de travail.

R.E.

Ouargla

Divers projets pour booster la dynamique de développement

■ Diverses opérations sont à engager dans la wilaya de Ouargla pour y booster la dynamique de développement socio-économique et prendre en charge les attentes de sa population.

Ph. > D. R.



Par Ilham N.

Intervenant en application d'un plan d'urgence de l'année en cours, exposé par les autorités locales lors d'une séance de travail tenue en marge de la récente visite d'une commission centrale intersectorielle, ces actions touchent la quasi-totalité des secteurs d'activités, surtout ceux ayant un lien avec le cadre de vie général, dont l'agriculture, l'habitat, la santé, l'industrie et l'enseignement supérieur. Ces actions attendues viendront se greffer à divers projets structurants retenus en faveur de la wilaya, à la faveur de financements colossaux, au titre de différents programmes, et qui traduisent l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement des régions, notamment dans le Sud du pays.

L'agriculture, un créneau créateur de richesse et d'emploi

Un programme «ambitieux» a été arrêté dans le but d'assurer un développement du potentiel agricole productif, l'extension de la surface irriguée et la consolidation des périmètres attribués, notamment aux jeunes agriculteurs. Cet objectif passe par la prise en char-

ge de diverses actions de base, dont l'électrification, la réalisation de forages et l'ouverture de pistes agricoles. Il s'agit, parmi les actions proposées, de la réalisation de 277 km de réseau d'électrification agricole, de 6 000 mètres linéaires de forages d'irrigation avec installation d'équipements requis, en plus de l'ouverture de 354 km de pistes d'accès, selon la direction des services agricoles. L'impact ciblé à travers ces actions est l'absorption du chômage, l'assurance de l'autosuffisance en produits agricoles avec une projection, à long terme, d'exportation.

Vers l'élargissement du parc d'activités économiques

Dans la perspective de donner un nouvel essor à l'économie productive hors hydrocarbures et la facilitation de l'accès au foncier industriel, la wilaya de Ouargla projette l'aménagement et la remise en état de zones d'activités (ZA) se trouvant sur le territoire des communes de Touggourt (105,68 hectares), Témacine (10 ha), Mégarine (25,78 ha) et Zaouia El-Abidia (33,12 ha), en plus de la zone industrielle (ZI) de Touggourt (212,36 ha). Le secteur de l'industrie et des mines prévoit aussi la

création d'un parc industriel (500 ha) dans la commune de Hassi Benabdallah, dont l'étude technique est déjà réalisée par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref). Une sollicitation est également soulevée pour la levée du gel de l'opération d'aménagement de la Z.A d'Ain El-Beida (300 ha), inscrite dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD-2015), pour 1,8 milliard DA, ainsi que d'une opération similaire dotée d'un financement de 450 millions DA, au titre du Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS-2012) concernant la Z.A de Nezla (305 ha). Dans le même sillage, une enveloppe de 600 millions DA est prévue pour l'aménagement de la Z.A de Sidi Khouiled (25,26 ha), selon les données du secteur de l'Industrie.

Lotissements sociaux et aménagement urbain

Pas moins de 15 253 terrains à bâtir ont été attribués à leurs bénéficiaires, à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Ouargla, dans le cadre de l'application de l'instruction n° 01 du 07 juillet 2014 relative au développement de l'offre foncière publique

dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux. Cette opération, qui concerne 91 lotissements englobant 17 353 lots, a donné lieu à l'attribution de 1 339 titres de propriété, aux bénéficiaires après le passage au contrôle du fichier national. Un besoin de financement de 5,94 milliards DA est signalé pour réaliser les travaux de viabilisation (terrassment, ouverture de routes et raccordement aux réseaux divers). S'agissant de l'aménagement urbain, une opération de rattrapage est prévue dans plusieurs communes, pour atténuer les déficits relevés en matière de dégradation du milieu urbain. Trois opérations de viabilisation sont attendues au niveau de trois sites urbains, à savoir Hay El-Moustakbel (Touggourt), pour 372 millions DA, ainsi que le projet de 4 000 logements sociaux de type public locatif (LPL) répartis sur les sites d'Ain El-Beida et la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, pour un montant global de plus de 1,6 milliard DA.

Nouvelles actions pour l'hôpital de Touggourt et l'université

En prévision de la réception de l'hôpital 240 lits à Touggourt en novembre prochain, de nouvelles actions sont proposées, à savoir l'inscription d'une opération d'urgence de réalisation de 30 logements pour les médecins spécialistes, dont 10 en individuel pour un coût de 250 millions DA, en plus de la réévaluation de l'opération d'acquisition d'équipements médicaux de 500 millions DA à 2 milliards DA. L'université de Ouargla, qui a été consolidée ces dernières années par diverses spécialités liées notamment aux hydrocarbures, aux sciences médicales et aux sciences de technologies, peut être confrontée, dans les prochaines années universitaires (2016-2017 et 2017-2018) à une difficulté «sérieuse» en matière de capacité d'accueil des étudiants, au vu des déficits enregistrés en structures pédago-

giques et d'hébergement, relèvent les services de la wilaya. Le déficit en structures d'accueil est estimé aujourd'hui à 7 000 places pédagogiques et 3 000 lits d'hébergement, explique-t-on en estimant que la levée du gel de deux opérations de réalisation de 3 000 places pédagogiques et 3 000 lits, contribuera à réduire sensiblement ce déficit.

Contribution efficace des budgets locaux dans le développement

Les budgets locaux (wilaya et subvention de la commune de Hassi-Messaoud) ont contribué, de 2012 à 2015, pour un montant global de l'ordre de 16 milliards DA, à la couverture de 29% du programme de développement retenu en faveur de la wilaya de Ouargla. Ces budgets, qui ont contribué considérablement à la prise en charge de plusieurs actions de développement, ne peuvent plus supporter les difficultés de financement constatées dans l'ensemble des secteurs, depuis 2012, où les recettes de ces budgets ont été affectées par des régressions considérables, suite à la décision de gestion des recouvrements fiscaux au niveau central. Les budgets de wilaya et des communes ont connu une diminution, particulièrement pour la TAP (taxe sur l'activité professionnelle), entre 2012 et 2014, qui est passée respectivement de 3,7 milliards DA à 2,7 milliards DA pour les budgets de wilaya et de 8,9 milliards DA à 7,8 milliards DA pour les budgets communaux, selon la même source.

Le Programme sectoriel de développement (PSD) représente actuellement 119 milliards DA avec un reste à réaliser de l'ordre de 58,5 milliards DA, soit un taux d'exécution de 50,79 % malgré le gel de 73 opérations pour une valeur de 17,2 milliards DA dans la wilaya de Ouargla qui n'a pas bénéficié de programme complémentaire pour le développement local. I. N./APS

Blida

Accélération des chantiers de nombreux projets à l'arrêt depuis 20 ans

Des démarches sont actuellement en cours, à Blida, en vue de la réception «dans les plus brefs délais» de nombreux projets, dont les chantiers accusent un retard d'une vingtaine d'années, au niveau de la cité Bab Dzair du chef-lieu de wilaya.

Ces projets, un siège pour la commune de Blida, un centre de loisirs scientifique, un service d'état civil et un centre des archives de la wilaya, dont les chantiers ont été lancés durant les années 1980, ont constitué, jeudi, l'objet d'une visite d'inspection du wali Abdelkader Bouazghi. Le wali a instruit, à l'occasion,

les chargés du service de la réglementation de la commune de Blida, en vue d'«œuvrer au parachèvement de ses dernières retouches, pour le rendre opérationnel dans les plus brefs délais», tout en insistant sur l'impératif de s'intéresser à l'aspect général de la structure et à son esthétique.

Outre l'amélioration des prestations publiques offertes au citoyen, cette structure devrait contribuer, une fois opérationnelle, à l'amélioration des conditions de travail de ses employés. Le centre de loisirs scientifiques et des activités de jeunes de la cité Bab Dzair, dont l'équi-

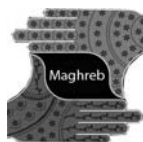
pement est en cours, suite au parachèvement de ses travaux, a constitué l'autre halte du wali, qui a appelé, sur place, à la nécessité d'impliquer les artistes locaux dans les travaux d'embellissement de cet établissement culturel, en vue d'en faire un tremplin pour leur émergence.

La structure, haute de huit étages, et gérée par la direction de la jeunesse et des sports, devrait constituer, selon les objectifs qui lui ont été assignés, un pôle de rayonnement scientifique pour les jeunes, grâce aux multiples activités culturelles et artistiques qui y sont programmées, en vue de la relance de l'activité

culturelle dans la wilaya, notamment à l'approche du mois sacré du ramadhan. M. Bouazghi s'est également rendu au niveau du chantier de réalisation du centre des archives de la wilaya, en phase de parachèvement, appelant à la nécessité de mettre en place dans les plus brefs délais un plan pour la classification des archives, conformément aux critères en vigueur.

La mise en service de cette structure devait contribuer à la conservation des archives de la wilaya.

Ali O./agences



Sahara occidental occupé

Persistance des violations des droits de l'homme

■ Les violations des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental occupé demeurent fréquentes, ont regretté, jeudi à Bruxelles, des défenseurs des droits humains qui ont déploré la persistance des arrestations arbitraires, les mauvais traitements, les tortures et la condamnation de militants, notamment sahraouis à de lourdes peines à l'issue de procès inéquitables.

Par Anis F.

S'exprimant lors d'un débat sur les «Violations des droits de l'homme au Maroc : regard marocain, regard sahraoui», organisé à l'Université libre de Bruxelles (ULB) à l'occasion de la semaine d'hommage aux prisonniers politiques sahraouis, le représentant de la Commission des familles des prisonniers de Gdeim Izik, Ali Roubiou, a dénoncé les traitements «cruels, inhumains, dégradants et portant atteinte à la dignité» réservés aux prisonniers politiques sahraouis, notamment ceux du groupe de Gdeim Izik. Le 8 novembre 2010, les forces marocaines de sécurité ont démantelé le camp de protestation installé par des Sahraouis un mois auparavant à Gdeim Izik pour revendiquer les droits économiques, sociaux et

politiques des populations sahraouies, procédant à l'arrestation de centaines de protestataires. Défiant toutes les dispositions des normes internationales relatives aux droits humains, les autorités marocaines ont déferé 25 d'entre eux devant un tribunal militaire qui les a condamnés à de lourdes peines, allant de 20 ans d'emprisonnement à la réclusion à perpétuité. Parmi eux, figurent Naâma Asfari, Ahmed Sbaï et Mohamed Tahlil, tous membres d'organisations sahraouies de défense des droits humains qui œuvrent pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Selon Ali Roubiou, les autorités marocaines n'ont présenté aucun témoin ni aucune preuve matérielle permettant d'appuyer les accusations (homicides pour la plupart) portées à l'encontre des personnes



PH : DR

condamnées. «Ils ont présenté devant la cour des armes que la police a prétendument saisies dans le camp sans fournir la moindre preuve confirmant le lien entre ces armes et les accusés, mais aussi des aveux obtenus sous la torture», a-t-il précisé, rappelant que les Sahraouis condamnés avaient été torturés et contraints à signer de fausses déclarations les incriminant. Il en veut pour preuve le cas du défenseur des droits de l'homme, Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en tant qu'organisateur des affrontements dans le camp, alors même qu'il avait été arrêté la veille de son déman-

tement. «Torturé, battu et humilié pendant sa garde à vue en 2010, il avait signé des aveux sous la torture que le tribunal militaire a utilisé par la suite pour justifier la lourde peine qui lui a été infligée», a-t-il ajouté. Venue témoigner de la situation des droits de l'homme au Maroc, la députée Ecolo au Parlement bruxellois, Zoé Genot, a mis en avant le cas du Belgo-Marocain Ali Aarras, extradé en 2010 par l'Espagne vers le Maroc où il a été condamné en 2012 à douze années de prison. Citant un rapport d'experts de l'ONU, cette députée bruxelloise a confirmé qu'Ali Aarras a été torturé par les

autorités marocaines en vue de lui extorquer des aveux de complicités terroristes, allant jusqu'à affirmer que «la justice marocaine ne fonctionne pas» ce qui rend l'obtention d'un procès équitable pour lui «impossible». Elle a dénoncé, à ce titre, «la passivité de l'Etat belge» qui n'a pas assisté ce ressortissant belge comme le prévoit la loi pour «ne pas compromettre ses bonnes relations, notamment économiques, avec le Maroc». La sœur d'Ali Aarras, Farida, présente à ce débat, a conclu en affirmant que «le Maroc est loin d'être un Etat de droit comme on veut le faire croire».

A. F./Agences

Tourisme sexuel impliquant des enfants dans la région Mena

Le Maroc demeure la principale destination

Le Maroc est devenu la principale destination dans la région Mena pour le tourisme sexuel impliquant des enfants, selon une étude réalisée par le réseau mondial pour la protection de l'enfance Ecpat, publiée jeudi à Washington. Le Maroc demeure une destination majeure pour le tourisme sexuel impliquant des enfants, conclut ce rapport mondial qui cite une étude menée sur ce pays en 2007 par l'université américaine John-Hopkins. Deux ans plus tard, en 2009, le Maroc a connu une augmentation de 6% en nombre de touristes, une hausse qui a exacerbé ce problème, souligne ce réseau qui cite ce pays comme «un point névralgique» pour ce trafic. La hausse du nombre de touristes crée davantage d'occasions de commettre des agressions contre les enfants, explique ce réseau qui compte plus d'une soixantaine de partenaires et ONG à travers le monde, activant dans le domaine de la protection de l'enfance. Au Maroc comme

dans les autres pays qui connaissent une expansion de leur marché du tourisme, il y a un besoin urgent pour surveiller de près la situation de l'enfance exploitée, recommande l'équipe ayant rédigé cette étude. Le réseau relève également le manque d'informations sur l'étendu de ces crimes contre l'enfance au Maroc et aussi celui des services qui devraient prendre en charge ces victimes. Le Maroc figure également parmi les pays de la région Mena dont les codes pénaux n'ont pas été actualisés pour renforcer la lutte contre ce trafic. Les agresseurs tout comme les entrepreneurs de l'exploitation profitent des lacunes de la législation marocaine pour échapper à la justice. L'étude qui se penche sur l'exploitation sexuelle des enfants dans neuf régions distinctes au monde, souligne la progression de ce trafic qui a pris des proportions énormes durant les vingt dernières années. La principale raison de cette augmentation est la

hausse importante des voyages dans le monde, précise le rapport. Bien que peu de données soient disponibles, l'étude suggère que quelques pays de la région Mena sont devenus des destinations privilégiées pour les touristes venus des pays aisés du Golfe. En Egypte, par exemple, la prostitution infantile sous couvert du mariage temporaire a augmenté ces dernières années, note le réseau Ecpat qui cite une étude du Conseil égyptien pour l'enfance et la maternité. Les motivations sont souvent économiques : les familles égyptiennes qui marient leurs filles à des touristes arabes contre de fortes sommes d'argent, vivent dans la précarité absolue. Le rapport note, par ailleurs, que le développement de l'Internet dans la région Mena a exacerbé ce trafic au moment où plusieurs pays de la région ne déploient aucun effort pour mesurer l'impact de l'utilisation de ce moyen de communication par les enfants et les délinquants sexuels. Kamel L./APS

Tunisie 37 arrestations dans les rangs des groupes terroristes

UN VASTE coup de filet antiterroriste en Tunisie a permis l'arrestation de 37 personnes dont «certaines» liées au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et aux attaques ayant ensanglanté le pays, a annoncé jeudi soir le ministère tunisien de l'Intérieur. Deux «terroristes dangereux et recherchés» ont été tués mercredi matin à Mnihla, au nord-ouest de la capitale, et 16 terroristes présumés arrêtés. Vingt-et-une autres personnes ont été interpellées lors des perquisitions et descentes qui ont suivi, a précisé le ministère dans un communiqué. Ces 37 suspects font partie de «cellules terroristes sur tout le territoire» et «étaient surveillés et suivis par les unités de la Garde nationale depuis plus de quatre mois», selon la même source. Ces terroristes présumés, qui avaient «tous reçu des entraînements aux armes», «étaient en train de se rassembler à Tunis pour viser des installations vitales et sensibles dans la capitale et le reste du pays», a rappelé le ministère. Ils «comptaient mener des actes terroristes à l'aide de bombes» et par «des attentats suicide», est-il précisé dans le communiqué. «Certains éléments» sont en outre «impliqués dans les actes terroristes qui ont visé le musée du Bardo, l'hôtel Imperial à Sousse, celui contre le bus de la sécurité présidentielle (à Tunis) et dans les derniers événements de Ben Guerdane», poursuit-on de même source. «Ils ont aussi été actifs au sein de groupes terroristes dans les montagnes tunisiennes (...) et sont en relation avec des éléments tunisiens appartenant à (...) Daech se trouvant en Libye, en Syrie et en Irak», ajoute le communiqué qui ne dévoile aucune identité.

R.M.

Libye

Les Etats-Unis prêts à assouplir l'embargo sur les armes

Le gouvernement américain est prêt à assouplir l'embargo des Nations unies sur les armes en Libye, pour aider le gouvernement d'union du pays à lutter contre le groupe Etat islamique (EI), a rapporté jeudi l'AFP, citant des responsables et des diplomates. «Si le gouvernement libyen prépare une liste détaillée et cohérente des choses qu'il veut utiliser pour

combattre ISIL (acronyme anglais de l'EI), et répond à toutes les exigences de l'exemption, je pense que les membres du Conseil (de sécurité de l'ONU) vont examiner très sérieusement cette demande», a déclaré un haut responsable de l'administration. Le gouvernement d'union, basé dans la capitale Tripoli, est appuyé par la communauté internationale. Un

embargo sur les armes avait été décidé par les Nations unies en 2011 mais violé à maintes reprises en faveur des différentes milices agissant en Libye. «Il y a un désir très sain de la Libye de se débarrasser eux-mêmes d'ISIL, et je pense que c'est quelque chose que nous devrions soutenir et y répondre», a-t-il ajouté. Un responsable libyen a indiqué jeudi que le

groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye avait réussi à prendre le contrôle d'Abou Grein, une localité stratégique dans l'ouest du pays. L'organisation terroriste a profité du chaos dans lequel est plongée la Libye depuis la révolte qui mit fin au régime du dictateur Mouammar Kaddafi en 2011, afin de s'implanter dans le pays. L.W.

Brésil

Premier jour de l'ère Temer avec le défi de redresser le pays

■ Le Brésil s'est réveillé hier avec un nouveau gouvernement présidé par Michel Temer, qui va essayer de redresser le pays englué dans une profonde crise économique et éviter d'être emporté par le gigantesque scandale de corruption Petrobras.

Par Ali O.

«**N**ous avons peu de temps», a prévenu Michel Temer, du grand parti de centre-droit PMDB, lors de sa prise de fonction jeudi au Palais présidentiel de Planalto. «*Mais nous nous efforcerons de mettre en place les réformes dont le Brésil a besoin*», a assuré l'ancien vice-président de Dilma Rousseff devenu son principal rival. Après des mois d'agitation politique, le Sénat a décidé jeudi à l'aube l'ouverture d'un procès en destitution de l'impopulaire dirigeante de gauche, accusée de maquillage des comptes publics.

Avec ce vote à une très large majorité (55 voix sur 81 sénateurs), la présidente est écartée du pouvoir pour un maximum de six mois en attendant le jugement final du Sénat.

«*Il est nécessaire de rétablir la crédibilité du Brésil sur la scène nationale et internationale*», a déclaré Michel Temer en s'adressant à la nation, entouré de son gouvernement de redressement économique et d'inspiration libérale.

Cet avocat constitutionnaliste de 75 ans, aussi discret qu'habile politicien, a prôné des coupes budgétaires et des incitations à l'investissement pour combattre l'inflation élevée et la flambée du chômage. Parmi ses ministres, l'expresident de la Banque centrale Henrique Meirelles sera chargé du



Ph. > D. R.

portefeuille des Finances et l'économiste José Serra, ex-gouverneur de Sao Paulo, hérite des Affaires étrangères.

Mais à peine formé, ce gouvernement est déjà la cible de critiques : sur 24 ministres, aucune femme et aucune personne de couleur. De leur côté, les marchés voient d'un bon œil la nomination de M. Meirelles, lui qui a réussi, à la tête de la Banque centrale sous la présidence de Luiz Inacio Lula da Silva (2003-2010), à contenir l'inflation et à redresser l'économie brésilienne.

Hier, le nouveau ministre des Finances a annoncé les mesures choc pour sortir le Brésil de la pire

récession économique depuis les années 1930. Mais rien n'est gagné pour Michel Temer. Il devra composer avec une féroce opposition de gauche et les nombreux problèmes qui ont nui à Dilma Rousseff, dont une économie en déliquescence (contraction du PIB de 3,8% en 2015). En outre, plusieurs de ses ministres et alliés politiques sont dans le collimateur de la justice pour corruption, ce qui fragilise la crédibilité du nouveau président.

D'autant que son talon d'Achille reste la façon dont il est parvenu à la fonction suprême : sans passer par les urnes. M. Temer est crédité d'une très faible popularité. En cas d'élections, seuls 1% à 2% des

Brésiliens voteraient pour lui, selon un sondage récent. La suspension de Dilma Rousseff, ex guérillera de 68 ans devenue la première femme présidente du géant sud-américain en 2011, sonne le glas d'une époque dorée pour la gauche en Amérique Latine. Elle a appelé les Brésiliens à «*se mobiliser*» contre le «*coup d'État*» dont elle se dit victime, avant de quitter la présidence. «*J'ai pu faire des erreurs mais je n'ai pas commis de crime*» de responsabilité, a-t-elle affirmé, combative.

L'opposition de droite accuse la présidente d'avoir dissimulé l'ampleur des déficits publics en 2014 pour se faire réélire, ainsi qu'en 2015, via des tours de passe-

passes budgétaires. Elle lui reproche aussi d'avoir pris l'initiative de dizaines de milliards de dollars de dépenses sans l'aval du Parlement.

Pour sa défense, Mme Rousseff souligne que tous ses prédécesseurs ont eu recours à cette pratique sans avoir jamais été inquiétés.

Elle accuse «*le traître*» Michel Temer d'avoir précipité sa chute pour s'emparer du pouvoir en poussant fin mars sa formation, le grand parti centriste du PMDB, à lui retirer son appui.

Avec une popularité d'à peine 10%, M^{me} Rousseff est temporairement écartée de son poste au milieu du scandale de corruption de Petrobras qui éclabousse une bonne partie de l'élite politique du Brésil. Elle n'inaugurera pas les jeux Olympiques qui se célébreront du 5 au 21 août à Rio de Janeiro.

Le temps de son procès, la présidente suspendue pourra continuer d'habiter dans sa résidence de l'Alvorada, à 5 km du Palais présidentiel. Elle pourrait revenir en septembre mais ses chances d'être réintégrée par le Sénat sont quasiment nulles.

Pour obtenir la destitution, deux tiers des sénateurs (54 sur 81 membres) devront voter en ce sens, un score déjà atteint jeudi.

«*Je sens la douleur de l'injustice*», a-t-elle déclaré avant de se cloîtrer dans sa résidence, d'où elle prépare désormais sa défense.

A. O.



Points chauds Tentative

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis de longues années il est acquis que le processus de paix est la chasse gardée des Etats-Unis, plus grand allié d'Israël. Quelques rares exceptions sont toutefois occasionnellement acceptées par Tel-Aviv lorsque cela implique une intervention internationale coordonnée, tel que le Quartet pour le Moyen-Orient composé par la Russie, les USA, l'UE et l'ONU. Mais seuls les Etats-Unis peuvent, en tant que nation, intervenir dans les affaires de l'État hébreu. Et c'est là ce que viennent d'apprendre durement les Français, qui tentent depuis plusieurs années déjà de s'ingérer dans le processus de paix au Proche-Orient. En effet, le pays est opposé à l'initiative de Paris pour ranimer l'effort de paix moribond avec les Palestiniens. Ce rappel intervient deux jours avant une visite du chef de la diplomatie Jean-Marc Ayrault. Le ministre français des Affaires étrangères doit s'entretenir demain avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à Jérusalem puis avec le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah pour lui exposer les intentions françaises, après des mois de discret travail préparatoire et deux semaines avant une réunion internationale autour de l'initiative. Adhésion palestinienne, réprobation israélienne : Jean-Marc Ayrault connaît les positions de principe des principaux intéressés depuis que la France a avancé l'idée en janvier dernier de relancer les négociations au point mort entre les deux peuples. La conférence aurait lieu avant la fin de l'année. Paris organise le 30 mai une réunion ministérielle qui en jettera les bases, avec une vingtaine de pays, l'Union européenne et l'ONU, mais sans Israéliens ni Palestiniens pour ne pas condamner d'emblée l'effort à l'échec. «*Israël s'oppose à l'initiative française parce qu'il croit que le seul moyen de parvenir à une solution négociée du conflit israélo-palestinien est à travers des négociations directes*», a redit hier dans le quotidien «*Jerusalem Post*» le directeur général des Affaires étrangères Dore Gold. Le président palestinien a indiqué, lui, jeudi «*soutenir totalement les efforts français*», selon ses services. Mais si les Américains avec tous les moyens qu'ils possèdent et leur longue histoire avec l'État hébreu n'ont pas réussi à faire le moindre progrès, l'on se demande comment Ayrault, ancien Premier ministre français viré par Hollande avant d'être repris il y a seulement quelques mois, y arrivera. Surtout que l'on sait bien que tant que Netanyahu sera à la tête du pays, aucune discussion de paix n'aboutira. C'est bien ce dernier et l'aile droite du pays qui bloquent coûte que coûte le moindre effort de paix. Que cela soit avec la Maison-Blanche ou avec le Quai d'Orsay.

F. M.

RDC

La police refoule plusieurs milliers de partisans de l'opposant Katumbi à Lubumbashi

La police congolaise a refoulé hier à Lubumbashi plusieurs milliers de partisans de l'opposant congolais Moïse Katumbi, visé par une enquête judiciaire pour «*recrutement de mercenaires*».

Candidat déclaré à la présidentielle censée avoir lieu avant la fin de l'année, M. Katumbi devait être confiné à la police refoulont au palais de justice de Lubumbashi (sud-est de la République démocratique du Congo) à plusieurs personnes arrêtées dans cette affaire. Mais l'audition a été renvoyée.

Arrivé au palais vers midi (10H00 GMT), M. Katumbi en est ressorti une heure et demie plus tard, a constaté le correspondant de l'AFP à Lubumbashi, la deuxième ville du pays.

Selon ses avocats, M. Katumbi a argué avoir été agressé par la police en arrivant et a obtenu du magistrat chargé de l'enquête l'autorisation de se faire soigner.

Lors d'un point de presse improvisé au palais de justice, le général Jean-Bosco Galenga, chef de la police provinciale, a démenti les allégations de l'équipe de M. Katumbi, affirmant que six de ses hommes avaient été blessés.

A la mi-journée, plusieurs milliers de partisans de Moïse Katumbi massés à proximité du palais ont été refoulés par la police. Les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes sur la foule

maintenue à bonne distance du bâtiment par un important dispositif policier. Plus tôt dans la journée, des jeeps de la police avaient sillonné le quartier, enjoignant par mégaphone «*ceux qui n'ont rien à faire*» à «*rentrez chez eux*».

A l'intérieur du palais, les agents ont chassé à coups de matraque des dizaines d'avocats arrivés depuis plusieurs heures et affirmant vouloir «*plaider pro deo*» (gratuitement) pour M. Katumbi et «*toutes les autres personnes arrêtées dans le cadre de cette enquête*», selon l'un d'eux.

Ex-allié de poids du président Joseph Kabila, M. Katumbi est passé à l'opposition en septembre en accusant le chef de l'État de chercher à s'accrocher à tout prix au pouvoir, en même temps qu'il démissionnait de son poste de gouverneur du Katanga (province depuis lors dissoute, dont Lubumbashi était la capitale).

Le climat politique est tendu depuis des mois en RDC en raison de l'intention que l'opposition prête à M. Kabila de vouloir s'accrocher à son poste au-delà du terme de son mandat en décembre, alors que la Constitution lui interdit de se représenter.

Alors que ses détracteurs demandent au chef de l'État de veiller à ce que la présidentielle soit organisée dans les temps, aucune date n'a encore été fixée pour cette

élection, dont la probabilité d'un report grandit de jour en jour. M. Katumbi estime que l'enquête le visant, annoncée le 4 mai après l'arrestation de quatre de ses gardes du corps, dont un Américain, est motivée par une volonté politique de lui «*nuire*» pour le mettre hors jeu politiquement.

Habillé en blanc – comme lors de ses deux premières auditions, lundi et mercredi – ce riche homme d'affaires, propriétaire du célèbre club de football TP Mazembe de Lubumbashi, s'est présenté au palais de justice visiblement tendu, accompagné de ses avocats habituels et de membres de sa famille.

Selon sa défense, il devait être confronté à huit personnes arrêtées dans le cadre de cette enquête, dont un colonel de la police de Lubumbashi.

Mercredi, la Cour constitutionnelle a autorisé le président de la RDC Joseph Kabila à rester en fonctions au-delà du terme de son mandat, fin 2016, si l'élection présidentielle censée avoir lieu cette année n'est pas organisée.

Plusieurs dirigeants de la majorité réclament depuis quelques mois une «*transition*» de deux à quatre ans pour organiser de «*bonnes élections*», arguant d'obstacles logistiques et financiers à la tenue de la présidentielle dans les temps.

S. Z.

17^e Festival européen en Algérie / Nouvelle voix du fado

Claudia Madur enchante le public

■ Un concert de musique Fado, oscillant entre musique traditionnelle et compositions contemporaines, a été animé jeudi soir à Alger par la chanteuse portugaise Claudia Madur devant un public très nombreux.

Par Adéla S.

Représentant le Portugal pour le 17^e Festival culturel européen en Algérie, qui se poursuit depuis lundi à Alger, Béjaïa et Tizi Ouzou, Claudia Madur a fait découvrir au public algérois de nouvelles tendances plus festives dans le fado tout en respectant l'âme de cette musique populaire.

Par sa voix mélancolique, puissante et souvent apaisante, Claudia Madur a réussi à enivrer l'assistance par des textes de fado classique, nostalgique et langoureux, explorant l'amour inaccompli, la solitude, le cha-

grin, l'exil, ou encore les rues de Lisbonne, la capitale portugaise qui a vu naître cette musique populaire inscrite par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2011.

Dans son interprétation, cette étoile montante du fado a choisi de garder une instrumentation des plus classiques afin de prendre plus de liberté dans les poèmes et textes chantés. Claudia Madur était accompagnée d'une guitare portugaise (instrument à cordes pincées proche de la mandoline) et de deux guitares sèches.

Alternant douceur et esprit festif, dans un jeu nuancé, entre

lenteur et rythmes soutenus, la cantatrice a réussi à alterner entre fado classique et des morceaux de sa propre création très appréciés par le public de la salle Ibn Zeydoun.

Considérée comme la nouvelle voix du fado, une musique très appréciée en Algérie, Claudia Madur a connu ses premiers succès en 2009 en enregistrant un album classique avant de faire le tour des grandes scènes internationales.

Inauguré lundi, le 17^e Festival culturel européen en Algérie se poursuit jusqu'au 21 mai à Alger avec des projections de films et des pièces de théâtre pour le jeune public, et des concerts de jazz, de hip-hop et de musique classique. Après des projections cinématographiques à Tizi Ouzou et Béjaïa, les organisateurs prévoient également des spectacles musicaux dans les villes d'Oran et de Annaba.

A. S./APS



Ph. DR

Azzedine Mihoubi au sujet de la nouvelle carte des festivals

«La culture rentière» sera combattue

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, jeudi à Alger, devant les membres du Conseil de la nation que la nouvelle carte des festivals maintient les festivités qui défendent l'image de marque l'Algérie à l'étranger, les autres étant des manifestations culturelles locales.

«La culture rentière» sera combattue notamment lors des grandes manifestations culturelles qui, souvent, privilégient la quantité à la qualité, a affirmé le ministre.

Il a par ailleurs indiqué qu'actuellement le secteur se penche sur la révision de toutes les lois afin de les adapter aux dévelop-

pements de la vie culturelle notamment la loi sur le cinéma qui doit être souple, a-t-il dit, pour permettre des investissements dans le domaine.

Cette révision concernera également d'autres secteurs telles les activités du livre pour finaliser les textes d'application afin de permettre au secteur

d'être représenté dans le domaine. M. Mihoubi a en outre estimé que la loi relative au patrimoine culturel est l'une des principales lois qui seront adaptées aux nouveaux développements que connaît le secteur au regard de l'importance du patrimoine national.

En réponse aux questions

des membres du Conseil de la nation, le ministre a appelé à investir dans le domaine culturel, indiquant qu'un projet de décret exécutif sera soumis prochainement au gouvernement pour la création de l'observatoire national des musées.

Concernant le patrimoine et le non classement de certaines zones dans le parc du Tassili Nadjer, M. Mihoubi a affirmé que des efforts sont déployés pour la prise en charge de ce legs culturel et civilisationnel et des mesures ont été prises pour son élargissement, ajoutant que le dossier technique sera soumis à la commission ad hoc.

Adel H.

Séminaire

L'importance économique des musées mise en exergue

Les musées peuvent être d'une grande importance pour l'économie nationale, ont indiqué les participants au séminaire national sur le thème «Musée et société, de la compréhension du fait à la conception de l'avenir», clôturé jeudi au Palais de la culture de Skikda.

Pour nombre de participants à cette rencontre, ouverte mercredi au Palais de la culture de la ville de Skikda, les musées représentent une valeur économique inestimable en mesure de contribuer efficacement à l'économie nationale à travers leur investissement dans le tourisme.

L'universitaire de Guelma Hamid Hamlaoui a indiqué dans sa communication que si les musées algériens «venaient à être gérés de façon adéquate et si on leur donnait beaucoup plus d'importance, ils pourraient assumer un rôle important dans la culture muséale dans la mesure où elle constitue une alternative commerciale, locale et mondiale».

Mounir Kharouf, président de la section Sciences commerciales de l'université 8-Mai 1945 de Guelma, a, pour sa part, mis l'accent sur le rôle des musées dans l'attraction des touristes nationaux et étrangers et, par ricochet, leur implication dans «l'augmentation de la part du produit national brut du secteur du tourisme», précisant que «l'absence de ce concept dans notre pays est due au manque de promotion qui frappe les musées algériens et l'absence de toute sensibilisation en faveur de ces institutions culturelles au sein des écoles, des médias et même des structures chargées de la promotion du tourisme». Le rôle majeur des musées dans la valorisation de l'identité nationale a été souligné par Omar Matraf, de l'université de Tlemcen, qui a mis l'accent sur nombre d'activités muséales susceptibles de contribuer à la protection du patrimoine national culturel et au renforcement des valeurs identitaires d'appartenance à la société et à la patrie.

La rencontre, de deux jours, a donné lieu,

au terme de ses travaux, à l'adoption d'une série de recommandations dont, notamment, l'intégration des musées au processus du développement national, la mise en valeur de leurs dimensions culturelle, économique et touristique et le transfert des musées de lieux culturels passifs en structures de production culturelle permettant d'accompagner la dynamique de la société.

Les participants au séminaire ont également recommandé la diffusion de la culture muséale, la densification des activités de communication musée-public et l'encouragement de la recherche sur le patrimoine muséal.

Le séminaire sur les musées a été organisé conjointement par le palais de la culture, la faculté des Sciences sociales et humaines et du Laboratoire de recherches et études sociales de l'université 20-Août 1955 de Skikda dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine.

Samih Y.

Spécialiste de Shakespeare

Décès du metteur en scène japonais Yukio Ninagawa

Le metteur en scène japonais de renommée mondiale Yukio Ninagawa, connu notamment pour ses adaptations de Shakespeare, est mort jeudi à l'âge de 80 ans dans un hôpital de Tokyo, ont annoncé son théâtre et un membre de sa famille.

M. Ninagawa avait débuté sa carrière de metteur en scène en 1969 et était parvenu à la célébrité internationale au festival d'Edimbourg en 1985 avec une adaptation

de «Macbeth» dans le style samouraï. Les acteurs étaient vêtus de kimonos et la scène ornée d'un autel bouddhiste.

Il avait adapté la plupart des pièces de Shakespeare, dont «Roméo et Juliette», «Hamlet» et «Richard III» et avait lancé le projet de jouer l'ensemble des 37 pièces du grand dramaturge dans la préfecture de Saitama, sa région natale au nord de Tokyo.

Les adaptations de Ninagawa ont com-

mencé à être jouées régulièrement à travers le monde après ses représentations de «Médée» d'Euripide en 1983 en Grèce et en Italie.

Il était devenu membre du Globe Council, organe de soutien et de conseil du Théâtre du Globe de Londres, et avait été fait commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique en 2002.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Khaldoun

14 mai :

Le trio français IGIT s'invite à Alger pour une soirée musicale.

Le 15 mai à 15h :

C'est dans le cadre du Festival européen d'Alger que le public est invité à une représentation théâtrale autrichienne pour enfants intitulée «Moments magique» ainsi qu'un concert de musique fado avec l'artiste portugaise Cuca Roseta.

Bibliothèque nationale

Du 14 au 16 mai :

Des artistes et professionnels algériens et étrangers prendront part à un colloque sur les arts et les littératures africaines. Ce colloque est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle.

Coup-franc direct

La magouille encore et toujours !

Par Mahfoud M.

Les images révélées par une chaîne spécialisée privée de ce qu'on peut appeler communément l'affaire du match CRBAF-ASK, sont choquantes et «révulsantes». Elles montrent clairement que les joueurs d'Aïn Fekroun ont levé le pied, avec des défenseurs qui se baladaient dans la surface de réparation, alors que le gardien s'allongeait avant que la balle n'arrive. De plus, elles montrent deux joueurs de l'ASK qui discutaient alors que l'action du but se déroulait. Et en dernier, les joueurs visiteurs n'ont pas jubilé après le but malgré le fait qu'il s'agissait du but du maintien en Ligue II Mobilis. Maintenant que les preuves existent avec cet enregistrement vidéo qui montre aussi l'envahissement du terrain des supporters, peut-on s'attendre à une ouverture d'une enquête ou à des sanctions de la part des instances dirigeantes du football national ? Il serait illusoire de croire cela quand on sait comment fonctionne notre balle ronde nationale. Sommes-nous devenus à ce point insensibles, sachant que nous sommes la risée de tout le monde, surtout que le scandale a été commenté en long et en large par la presse internationale ? Tout cela prouve que le bout du tunnel pour le football algérien n'est pas pour demain et qu'il faudra batailler fort pour changer certaines mentalités rétrogrades qui minent notre sport roi.

M. M.

Hockey sur gazon

Deux sélections nationales seront lancées

DEUX SÉLECTIONS algériennes de hockey sur gazon (masculine et féminine) seront lancées prochainement en prévision des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) prévus à Alger, a annoncé le président de la Confédération africaine de hockey (CAH), l'Égyptien Hammad Seif Mahamad Hassan. «Les JAJ-2018 sont qualitatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018) qui auront lieu à Buenos Aires (Argentine) en octobre de la même année. En collaboration avec le Comité olympique et sportif algérien (COA), nous avons décidé de lancer deux équipes en Algérie», a révélé le patron de l'instance continentale, invité mercredi soir de la Radio nationale «Chaîne I». «La ville algérienne d'Oran abritera les Jeux méditerranéens (JM-2021) et c'est important que le pays hôte soit représenté en hoc-

key sur gazon», a-t-il ajouté. Avant cette étape, la Fédération algérienne de hockey verra le jour «très prochainement» et l'ancien président de la Fédération algérienne de tennis, Halim Azzi, a été désigné pour s'occuper de la procédure de création de la nouvelle instance algérienne de hockey sur gazon, selon la même source. «La Confédération africaine prendra en charge durant deux ans le salaire d'un entraîneur qui s'occupera des deux équipes mais aussi de la formation de techniciens spécialisés en hockey sur gazon», a fait savoir Seif Mahamad Hassan. D'autre part, le responsable égyptien s'est dit «agréablement surpris» par le nombre de terrains de proximité en Algérie qui conviennent «parfaitement» à la pratique de ce sport, notamment le «hockey five».

Beach-volley/Coupe d'Algérie

La 1^{re} édition le 20 mai à Riadh El Feth

LA 1^{re} ÉDITION de la Coupe d'Algérie (messieurs/dames) de beach-volley sera organisée le 20 mai courant par la Fédération algérienne de volley-ball (Favb), sur l'esplanade de Riadh El Feth (Alger), a annoncé mercredi le président de la Fédération algérienne de la discipline, Okba Gougam. «Il s'agit d'une première, et nous espérons continuer à développer le beach-volley jusqu'à en faire une fédération autonome», a indiqué le premier responsable de la Favb au forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), tenu mercredi au stade du 5-Juillet. «Un long cheminement», a cependant avoué la même source, pour arriver à cette fin et qui «passe obligatoirement par la création de sites permanents pour la pratique de cette discipline», car représentant «le principal outil de travail» pour les athlètes et les techniciens. «Nous avons déjà créé un site permanent à Mila et nous espérons en créer d'autres à Chlef, Oran et Boumerdès», a ajouté Gougam, annonçant au passage «la création de la première école de beach-volley au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger, juste après la

finale de la Coupe», le 20 mai courant à Riadh El Feth. Le président de la Favb a dévoilé par la même occasion un riche programme d'activités, notamment pendant le mois de ramadhan, qui se dérouleront à travers tout le pays, avec le même objectif : développer le beach-volley.

LE CLUB phare du Titteri, l'Olympique de Médéa, qui vient d'accéder en Ligue 1 Mobilis de football, risque de faire face à de sérieux problèmes de financement, dans le cas où de nouvelles ressources ne viendraient pas renflouer des caisses qui s'approchent du «rouge», ont déclaré, jeudi, des membres du conseil d'administration du club. Selon Kamel Damerdjji, vice-président du club, l'état actuel de la trésorerie de l'équipe est loin d'être «rasurant» et la situation pourrait s'aggraver davantage si rien n'est fait pour injecter de l'argent dans les caisses du club. «Les appels lancés, bien avant la fin de la saison sportive en direction notamment des autorités locales, pour accompagner financièrement le parcours de l'équipe sont restés, à ce jour, sans suite», a-t-il soutenu. L'OM a réussi une accession historique en Ligue 1 Mobilis après plus de 70 ans d'attente. Les hommes de Slimani ont terminé champion de la Ligue 2 devant le CA

Olympique de Médéa Les dirigeants font leur bilan

Batna et l'USM Bel-Abbès, les deux autres clubs ayant accédé. «Nous espérons que nos sollicitations trouveront un écho favorable auprès des concernés, mais nous n'allons pas se confiner dans une position attentiste», fait observer Kamel Damerdjji, assurant que le staff dirigeant va multiplier les contacts et les démarches, au plan local et hors wilaya, pour trouver les ressources qui permettront au club de passer ce «cap difficile». L'Olympique de Médéa a été contraint, d'après Mohamed Nabi, membre du conseil d'administration en charge des finances, de réduire au maximum ses dépenses et éviter un déséquilibre de la trésorerie, révélant que les dépenses du club, qui s'était engagé dans une course éfrénée pour l'occasion en première ligue, n'ont pas excédé les 16 milliards de centimes. Un montant jugé «très faible et insignifiant» par ce responsable, comparé à d'autres équipes qui ont déboursé des sommes plus importantes, alors

quelles jouaient uniquement pour le maintien, a-t-il souligné. Pour ce responsable, le club du Titteri «a besoin d'argent frais pour pouvoir régulariser les salaires impayés depuis deux mois, de certains joueurs et payer également les dettes cumulées par le club», affirmant attendre un «geste» des responsables locaux qui avaient, au lendemain de l'accession du club en première ligue, promis d'apporter leurs aides à l'équipe. L'aide des mécènes, qui ont participé à hauteur de 50% des finances du club durant la saison écoulée, constitue l'une des alternatives qui s'offre au club, mais le recours à des sponsors reste le principal objectif du plan d'action du conseil d'administration, a encore confié Mohamed Nabi. Les dirigeants du club semblent décidés à surmonter cet écueil et commencer à mettre à exécution le «plan d'action futur de l'équipe», avec comme objectif une place dans le haut du tableau.

MC Alger Menad sera de retour

■ Le manager du Mouloudia d'Alger, Omar Ghrib, s'est entendu avec le coach Djamel Menad quant à son retour à la tête de la barre technique du Doyen.



Menad reprendra le MCA à nouveau

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que dès la prise en main de l'équipe, Ghrib a tout fait pour faire revenir l'ex-champion d'Afrique avec la sélection nationale. Il ne lui a été pas facile de le convaincre de revenir, étant donné qu'il était quelque peu déçu de la sanction qu'on lui avait infligée ainsi que Ghrib, Chaouchi et Babouche, dans l'affaire du boycott de la cérémonie de remise des médailles lors de la finale de 2013 perdue face à l'USMA. Ensuite, Menad avait avoué qu'il ne prendrait aucune équipe tant qu'il n'a pas subi l'intervention chirurgicale de son œil. Les négociations entre les deux

hommes ont duré un moment, avant que Menad ne donne définitivement son accord pour diriger les Rouge et Vert la saison prochaine. Bien sûr l'ex-international a posé des conditions qui concernent l'effectif et la composition du staff technique, sachant que Ghrib souhaiterait garder Lotfi Amrouche dans le staff, lui qui a réussi avec les moyens du bord à remporter la Coupe d'Algérie après avoir battu en finale le NAHD, d'une courte victoire (1/0). Menad a avoué qu'il fera tout son possible pour donner ce plus qu'on attend de lui et qu'il rendra son lustre à la formation algéroise qui renouera aussi avec compétition africaine la saison prochaine, en prenant part à

la Coupe de la Confédération africaine. Pour lui, les joueurs devront se donner à fond pour tenter de réussir le pari de faire une belle saison après avoir remporté la Coupe. Concernant le recrutement, on apprend qu'il se fera de concert entre le manager général et le driver du Doyen, surtout qu'une grande entente règne entre les deux hommes qui ont déjà eu à travailler ensemble par le passé. L'opération recrutement devrait se faire dans les prochains jours une fois que le club se sera maintenu en Ligue I.

M. M.

CAF

Raouraoua engagera les réformes

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a été désigné à la tête d'un groupe de travail sur les réformes à la Confédération africaine de football (CAF), a indiqué l'instance dirigeante africaine. Cette annonce a été faite par le président de la CAF, lors de la 38^e Assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football tenue mardi à Mexico City, au Mexique. La mise sur pied, la composition et la feuille de route

d'un groupe de travail sur les réformes à la CAF ont été révélées aux délégués représentants les 54 associations membres. Ce groupe de travail que préside Mohamed Raouraoua, membre du Comité exécutif de la CAF, devra rendre ses conclusions au mois de septembre prochain, précise la même source. Ces conclusions seront soumises à la sanction du Comité exécutif et de l'Assemblée générale. A cet effet, une Assemblée générale extraordinaire est prévue au Caire, en

Egypte, le 29 septembre 2016, afin de procéder à l'adoption des dites réformes. Les travaux de la 38^e Assemblée générale ordinaire de la CAF se sont déroulés en présence du président de la Fifa, Gianni Infantino, qui assistait en cette qualité pour la première fois aux assises. Ce dernier était accompagné de Samuel Eto'o fils, Luis Figo, Zvonimir Boban, des légendes du football invitées par la Fifa pour un match de gala au stade Aztèque de Mexico.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Le Président Bouteflika :

Cheikh Bouamrane, «une sommité intellectuelle

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de Cheikh Bouamrane, décédé jeudi, dans lequel il a souligné que le défunt fut «une sommité intellectuelle et culturelle dans notre pays». «Nous avons appris avec une profonde affliction le décès de l'intellectuel éminent, président du Haut Conseil islamique (HCI), Cheikh Bouamrane, une sommité intellectuelle et culturelle qui a voué sa vie à l'éducation et à l'orientation de générations successives de nos étudiants et chercheurs», écrit le Président Bouteflika dans son message. «La pensée du défunt dans le domaine du patrimoine et de la philosophie a été marquée par la minutie et la modération. Il comptait parmi les savants qui conciliaient entre la tradition proprement philosophique (Naql) et celle de la théo-

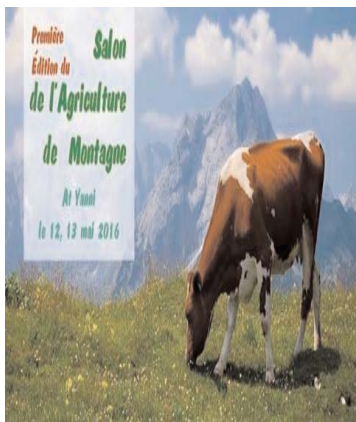
logie rationnelle (Aql) et qui faisaient prévaloir la logique caractérisant le système des valeurs spirituelles dans notre patrimoine arabo-islamique. Sa méthodologie en matière de recherche et d'orientation s'est traduite dans ses contributions dans la revue du HCI qu'il a présidée pendant plusieurs années et à travers son long combat dans le mouvement des Scouts musulmans», a précisé le chef de l'Etat, ajoutant que sa disparition «est une grande perte pour le monde du savoir et de la culture dans notre pays». «Tout en présentant mes sincères condoléances à vous tous, à ses collègues, ses étudiants et ses admirateurs, je prie Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens», conclut le chef de l'Etat.

APS

Agriculture de montagne

Ath Yenni abrite le premier salon

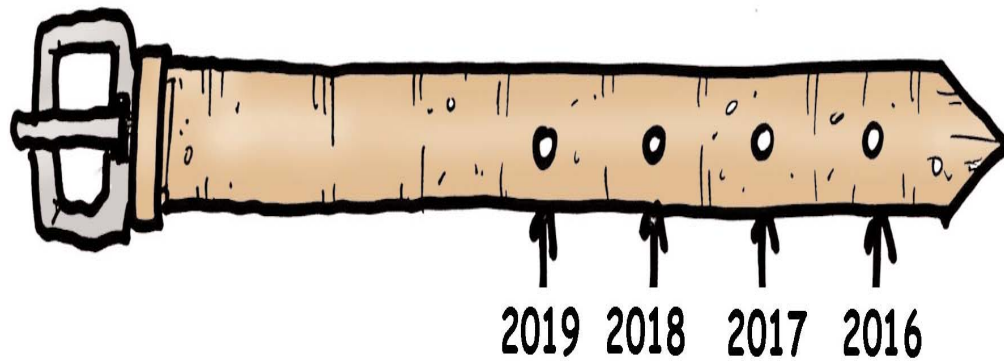
LA COMMUNE Ath Yenni (35 km au sud-est du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou) a abrité, jeudi et vendredi, le premier Salon local de l'agriculture de montagne, à l'initiative de l'Assemblée populaire Communale (APC) en collaboration avec la subdivision agricole de la daïra. L'espace culturel Mouloud-Mammeri a abrité les activités de cette rencontre dont l'objectif est de vulgariser tous les produits du terroir et débattre des opportunités de développement de l'agriculture de montagne. Une vingtaine d'agriculteurs ont pris part à la manifestation, saisissant l'occasion pour écouler leurs produits (agrumes, légumes, lait, huile, miel et autres) aux nombreux visiteurs venus découvrir cette richesse des terres de montagne. Les initiateurs de cette rencontre, qui a vu de nombreux spécialistes dans le domaine animer des débats en présence des premiers concernés, les agriculteurs de montagne, comptent perpétuer à l'avenir cet événement et ratisser large parmi les populations de la région connue justement par l'agriculture de montagne. A ce propos, plusieurs thèmes comme «l'Agriculture de montagne au service du développement durable», «l'apiculture, des différents programmes des formations agricoles» et «l'importance de l'oléiculture en Kabylie», ont été, entre autres, les thèmes des communications développées par des universitaires et chercheurs dans le domaine. Les opportunités d'investissement



dans le domaine qu'offrent les différents dispositifs d'aide, notamment l'Ansej, Angem et la Cnac, ont été mises en évidence.

Hamid M.

la crise expliquée aux algériens



Loumis

Djalou@hotmail.com

Abattus mercredi à Bouira

Les sept terroristes identifiés

■ Les sept terroristes abattus mercredi à Bouira par les forces de l'Armée nationale populaire ont été identifiés, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Salem K.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste, l'opération d'identification des sept criminels neutralisés, hier 11 mai 2016, au cours d'une opération de qualité menée par un détachement de l'ANP, près de la zone de Moumliil, commune de Lakhdaria, wilaya de Bouira/1^{er} RM, a abouti à l'identification de : «R.Ali» alias «Abou El-Abbes», «B. Baha-Eddine», alias «Khetab El-M'sili», «M.Ammar» alias «Ami Chouaïb», «A.Issa» alias «Saad El-Blidi», «B. Mohamed» alias «Bouzenad», «Z. Lamine» alias «Abou Aymen» et «H. Ahcene» alias «Yasser El-Blidi», précise la même source. Par ailleurs, «d'autres détachements ont arrêté quatre éléments de soutien aux groupes terroristes à Oran et Boumerdes». «A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements ont intercepté contrebandiers, onze immigrants



clandestins et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, un camion, des véhicules tout-terrain et des tonnes de denrées alimentaires», ajoute-t-on. «A El-Oued, un détachement combiné

a appréhendé des immigrants clandestins de nationalité marocaine, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Aïn Témouchent, d'autres de différentes nationalités africaines». Par ailleurs, «un détachement a appréhendé, à Mostaganem, deux narcotrafiquants et saisi 44 kilogrammes de kif traité et deux véhicules touristiques, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué, à Tlemcen, une tentative de contrebande de 2 400 litres de carburant», conclut le MDN.

S. K./APS

Kerbadj :

«Les présidents de club dépensent de grosses sommes sur des joueurs moyens»

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, Mahfoud Kerbadj, a déploré hier l'attitude des dirigeants des clubs qui continuent à dépenser des «sommés faramineuses» pour engager des «joueurs moyens». «Je suis vraiment étonné de constater que les présidents des clubs engagent des batailles autour de joueurs d'un niveau moyen pour les recruter à coup de sommes faramineuses, au moment où la situation financière de ces clubs laisse à désirer», a tonné Kerbadj sur les ondes de la Radio nationale. A trois journées de la clôture du championnat de Ligue 1, les présidents des clubs ont déjà entamé leurs contacts pour renforcer leurs effectifs en vue de la saison à venir. Et pour convaincre les meilleurs joueurs, à leurs yeux, ils s'engagent à leur offrir de «gros salaires». «Pourtant, tout le monde a constaté que le niveau du championnat de Ligue 1 cette saison a été en-dessous de la moyenne, ce qui ne justifie par les grosses

sommés dépensées en matière de recrutement, de surcroît dans une conjoncture difficile que traversent ces mêmes clubs sur le plan financier», a encore regretté Kerbadj. Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, avait organisé il y a quelques semaines une série de réunions avec les présidents des clubs, entraîneurs et capitaines des équipes, pour les sensibiliser au sujet, entre autres, de la gestion financière des formations de l'élite. Un premier projet de plafonnement de salaires a été envisagé il y a deux saisons, mais il a été voué à l'échec. Les observateurs font remarquer qu'avant le début du mercato estival, plusieurs joueurs ont déjà entamé les «surenchères» dans l'optique de s'adjuger des contrats juteux. Ces derniers parviennent souvent à leur but, au moment où les présidents des clubs ne cessent de déplorer «la situation financière critique» de leur trésorerie.

Racim S.

Vente-dédicace

La librairie «Tout pour l'Algérie» a le plaisir de vous inviter le samedi 14/05/2016 à 14h à une rencontre avec Nadjib STAMBOULI autour de son livre : «Ma piste aux étoiles», éditions casbah. Lieu : 04 rue du 1^{er} Novembre (Cité 66 logements) - Zerelda. Le public est cordialement invité.